

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 1^o étage, Tour A (porte 10) Boite 85-33090 Bordeaux cedex
Tél : 05 56 24 81 52 – cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

Voeux

Humour et optimisme.

Lors de la préparation du journal la commande a été claire.
Des vœux bien sûr, mais pas de « gnan gnan », de l'humour et de l'optimisme.

Gageure.

Il faut s'appeler « Charb » ou « Wolinsky » (je vous conseille leur dernière production) pour faire de l'humour sur Alep ou sur la place des femmes en Arabie Saoudite ou en Iran. Et encore c'est de l'humour noir.

Pour l'humour rouge, rien n'est encore perdu, mais il vire au bleu, marine, ou avec des fleurs de lys.

Le Vendée Globe nous a livré l'humour « caca » avec un titre de France-Info : « Faire ses besoins durant la course avec des creux de 6 mètres relève de la Foire du Trône ».

Bon pour l'humour il vaut mieux que vous écoutiez Charline Vanhoenacker sur France Inter. Je renonce.

Pour l'optimisme c'est plus facile !! Eh oui !! Prenons l'exemple de la Sécu.

Certes, programmes, menaces d'ordonnances et/ou de 49/3 (ancienne ou nouvelle formule) portent des dangers. Mais sachant que les 1ères Lois de protection des salariés au plan de la Santé datent de 1894, 1898, 1902, 1910, 1928, 1930, Lois conquises par les luttes, avant celle de 1945 et son contenu progressiste, on peut aussi garder espoir.

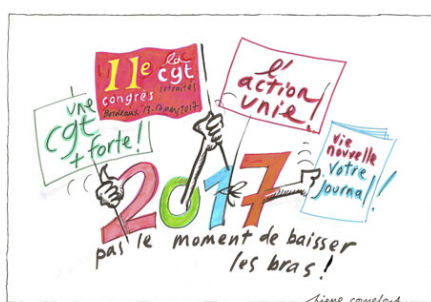
Espoir car la bataille « pour le renouvellement de la Force de Travail » comme dirait Marx est une constante de la lutte des classes, et les salariés, par leurs actions, ont depuis le début du capitalisme trouvé les ressources pour faire progresser les garanties sociales. Avec des hauts et des bas mais le solde net reste « globalement positif ».

La bataille des « uber-usés » en est la dernière illustration.

A condition, comme toujours DE SE BOUGER. Dans les formes traditionnelles, mais aussi via les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, essentiels aujourd'hui pour gagner la bataille des idées, auprès des jeunes notamment.

Après avoir écrit ça, je vais être obligé, moi aussi, d'ouvrir un compte « Facebook » ou « Twitter ».

Et bonne et heureuse année 2017.



Réunion régionale du 25 janvier



Plusieurs « Aquitains » se sont retrouvés à la conférence de La Rochelle et, battant le fer tant qu'il était chaud (on a encore quelques classiques), ont décidé de tenter de mettre en œuvre la création de collectifs « Finances » dans leurs départements. Le but : échanger et s'entraider pour parvenir à structurer une activité « Finances » sur nos territoires. Étaient représentés la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot et Garonne et les Pyrénées-Atlantiques, l'ancienne Aquitaine, quoi ! Mais c'est une échelle pertinente pour le moment...

Comment prendre contact avec les retraités (la convivialité d'un repas a recueilli tous les suffrages), connaître leurs revendications et faire connaître celles que défend l'UFR, proposer des actions, les relations avec les Services Sociaux, maîtriser les questions de protection sociale et mutualistes et les questions de recensement des retraités à l'heure où nos départements ont plus de retraités que d'actifs, les problèmes d'organisation pour mieux se défendre etc.

En clair nous avons échangé de 9h30 à 16h. Mais nous avons fait (que personne ne s'alarme !) une pause repas.

Et chacun est reparti pour tenter de mettre tout ça en route dans son département.

Sommaire

page 1 : Voeux - Réunion régionale - Journée d'action:
page 2 : Echo des actifs
page 3 : Echo des actifs (suite) - Hommage à Jean Filhol - Bloctel
page 4 : Le forfait hospitalier
page 5 : Conférence UFR La Rochelle
page 6 : Communiqué Groupe des 9 - Dernière minute

Journée nationale d'action unitaire des retraité(e)s

JEUDI 30 MARS 2017

Satisfaire nos revendications? Oui c'est possible !!
Les moyens existent, la France est un pays riche !!

- ☐ PIB (richesses produites par le travail) : 2 185 milliards d'euros
- ☐ CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) : 22 milliards d'euros
- ☐ Fraude fiscale : 80 milliards d'euros
- ☐ 600 milliards d'euros transférés dans les paradis fiscaux...

Depuis plusieurs mois (et même années) les agents des Finances Publiques connaissent des conditions de vie au travail de plus en plus difficiles.

Cette situation est générée notamment par l'ambiance de mutations/réformes/restructurations permanentes dans l'ensemble de l'administration des Finances Publiques.

Rien que sur le département de la Gironde on peut citer :

- la mise en place du centre de contact de Valence (voir journal n°39)
- le déménagement des services de la Place de Mars à Mériadeck qui concerne plusieurs dizaines d'agents
- les fermetures de postes et fusions de services

Centre de contact

Présentée à l'origine comme une amélioration du « service rendu aux usagers » la mise en place des centres de contact s'intègre dans la conception globale de l'accueil et du service public qui sont en cours de réorganisation à la DGFIP ; avec pour but non avoué d'économiser encore plus d'emplois.

Il s'agit en fait, par une industrialisation des services d'appel à distance, de créer une arme de destruction massive des services de proximité.

Les premières conséquences ne se sont pas fait attendre.

L'existence du centre de contact de Valence ne dissuade pas, bien au contraire, les usagers de se déplacer vers leur centre d'accueil physique car ils n'obtiennent pas de réponse à leurs questions, et ne peuvent pratiquement plus avoir de contact téléphonique avec leurs services locaux.

Cet effet a été très notablement ressenti à la Cité Administrative de Bordeaux

De plus il s'avère que le service public devient PAYANT puisque, contrairement à ce qu'avait annoncé à l'origine l'administration sur leur gratuité, les appels au 0811 70 66 00 sont facturés au prix d'un appel + 0,06 € par minute.

Déménagement Place de Mars-Mériadeck

Le projet de la Direction de la DRFIP était l'installation du Champ de Mars (prévue en mars 2017) sur le 2^{ème} étage de Mériadeck.

Ce déménagement fait suite au déplacement de collègues déjà présents sur le site, du 2ème au 3ème étage. Il avait auparavant déjà été entamé par le réaménagement des 5ème et 6ème étages, ainsi que du rez-de-chaussée.

Le seul but de la Direction étant de regrouper en un seul lieu le maximum d'agents, quitte à les confiner dans des bureaux trop exigus sans se soucier de conditions de travail qui seront clairement insatisfaisantes.

Les représentants de la CGT Finances Publiques Gironde ont une fois de plus dénoncé:

- la politique de «densification» de ces locaux.
- un processus qui se limite à une simple information, sans réelle concertation avec les agents.
- un défaut de remontée évident des remarques des agents vers la Direction.
- des plans qui ne tiennent compte que des besoins de la Direction (économies conséquentes sur l'immobilier)

Ainsi, il est évident qu'à la vue des plans présentés, il n'y aura pas de place pour tout le monde.

La seule justification avancée est le respect du ratio global par agent qui est de 12 mètres carrés. Or, la CGT a démontré que le calcul est fait sur la surface globale du bâtiment (archives et couloirs compris, sans compter les surfaces avantageuses de

bureaux individuels de certains cadres qui rentrent eux aussi dans la moyenne totale de la Direction).

Ce calcul est donc totalement biaisé. Dans certains bureaux: au 6ème étage par exemple, des agents sont logés dans moins de 7,50 mètres carrés. Au 3ème, certains doivent « s'incruster » dans leurs bureaux, par des passages entre mur et poste de travail en deçà de 80 cm.

La Direction a convoqué un groupe de travail (sous forme de commission technique) le 28 octobre traitant du réaménagement des étages de la DRFIP afin d'accueillir le pôle juridictionnel du champ-de Mars sans consultation au préalable des organisations syndicales, et sans qu'une telle consultation soit inscrite au calendrier prévisionnel qui est communiqué aux OS tous les six mois. De plus, cette commission était prévue seulement 5 jours avant la séance plénière du CHSCT.

Réductions d'effectifs liées principalement aux restructurations/fusions/fermetures de services qui s'accroissent

La dégradation des conditions de travail s'accroît pendant que la qualité du service régresse et la charge de travail explose.

La direction locale s'appuie sur les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires pour justifier les restructurations, les fusions de services et les déménagements incessants.

Après celles de 2016, les réjouissances continuent en 2017 avec projets de fermeture des trésoreries de Lesparre, Mérignac et Podensac, fermeture/fusion des SIE Bordeaux Amont, Nord Est et Pessac, des SPF de Lesparre puis La Réole etc...La Direction girondine ne se lasse pas.

Le problème des petites postes est ainsi clairement mis en lumière:

à force de suppressions constantes d'emplois (entre 30 et 40 par an en Gironde), les bonnes volontés des agents, travaillant à effectifs réduits, ne permettent plus de palier le manque cruel d'agent.

Exemple de La Réole.

Ce site pose une grosse difficulté à la Direction, qui ne trouve, selon ses propres dires, pas assez d'agents pour combler les postes vacants sur ce site éloigné, lors des campagnes de mutation.

Ce manque d'effectif (découvert de 4,6 postes) génère des conditions de travail fortement dégradées voire des problèmes d'ordre personnel dus à cette situation.

Bien qu'ayant connaissance du problème, la Direction tape en touche, et se contente de répondre que la moyenne charge/emploi est la même que dans la plupart des sites.

En ajoutant cyniquement que si certains agents travaillent trop dans ces postes ils devraient rentrer chez eux pour éviter une telle situation.

Régulièrement les représentants CGT dénoncent le fait que les directions locales continuent à accompagner cette politique de destruction massive d'emplois.

"Nous sommes à un point de rupture qu'elles ne veulent pas entendre malgré les multiples alertes des agents et de la CGT".

Réactions des agents et de leurs organisations syndicales

Les conditions de lutte et capacités de réaction des agents sont rendues plus difficiles par cette situation ainsi que par la dégradation continue du dialogue social.

Mais les Directions feraient bien de ne pas s'y fier car à tout moment cette réaction peut être à la hauteur des enjeux.

Ainsi pour le déménagement Champ de Mars – Mériadeck, en la quasi absence d'information, les organisations syndicales ont, à

l'initiative de la CGT, organisé sur les deux sites concernés des réunions d'information des agents et lancé une pétition largement diffusée.

Chaque année est convoqué un Comité Technique Local « emploi » qui depuis longtemps déjà devrait se nommer « suppressions d'emplois ». La CGT a Boycotté celui du 13/12/2016.

Le 15 novembre 2016, un appel national à la grève était lancé pour revendiquer :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires pour un bon service public;

-le développement d'un réseau de proximité de pleine compétence et l'arrêt des restructurations prévues par les lignes directrices ; - le renforcement de toutes nos missions et l'abandon du projet de prélèvement à la source ;

- l'amélioration des rémunérations et l'arrêt de toutes les formes de rémunération aux mérites (ex : RIFSEEP) ;

- le maintien des statuts particuliers et l'amélioration des droits et garanties ;

- le renforcement de l'action sociale.

En Gironde, ce fut un succès avec un taux de grévistes 29,16% et un taux de fermetures de postes de 24,64% sur le département.

Par ailleurs, 70 personnes étaient au rassemblement à la Direction Régionale pour exprimer leur mécontentement et leurs revendications. 17 postes ont été fermés, ce qui représente 1/4 des postes de Gironde. 11 comptables publics étaient en grève.

La situation est telle que le Directeur Général Bruno Parent a voulu se rendre en "visite secrète le 9 février 2017 en Haute Garonne. Mais le coup ayant été éventé il a été accueilli par 300 agents en colère.

Il s'est vu contraint de répondre à l'ensemble des personnels et prendre la parole publiquement dans la Cour devant la Direction et devant les personnels rassemblés.

HOMMAGE A JEAN FILHOL

Cher Camarade,

Militant social, ô combien, militant mutualiste certes, mais nous, nous n'oublions pas que tu fus en premier un remarquable, percutant et redouté syndicaliste.

Dès ton entrée dans l'Administration des Contributions Indirectes tu adhéras au Syndicat National CGT, et fus un des principaux membres du Bureau National.

Fin des années 40 tout était à reconstruire dans le pays (y compris sur le plan administratif). La Direction Générale des Impôts regroupa sous une large bannière les « vieilles Régies » des Contributions Directes, l'Enregistrement et le Domaine et les Contributions Indirectes. Après des années de disette l'Etat-patron laissait entrevoir quelques perspectives d'amélioration de carrière. Il fallut traiter, au cas par cas le sort de tous les agents en respectant les mêmes règles de gestion. Il t'incomba de suivre la catégorie A. de la

nouvelle DGI. Tu t'acquittas de ce travail de romain. Il s'imposa à la Direction Générale réparant ainsi les graves injustices dont avaient été victimes les agents A des C.I.

Revenu en Gironde tu animas avec les Della, Gey, Baché, Grabot, Dubois, Lascoume ton épouse Giselle, etc...la section de Bordeaux, dont le Cercle Michel Piquemal devint une pépinière de syndicalistes CGT de premier plan.

Outre les problèmes généraux, tu bataillais constamment pour de solides réformes administratives. Peu de choses échappaient à ton œil d'aigle.

Puis vint le temps de la dislocation, le choc de nouvelles générations mal apprécié, des intransigeances d'appareil et d'individus, l'amoindrissement du coefficient « camaraderie » qui comme chacun le sait est le flux salvateur du, de notre syndicat. Tu opéras une distanciation avec notre

organisation, et parallèlement un recentrage vers le mouvement mutualiste et l'APEI, au sein de laquelle tu pris d'importantes responsabilités, tant locales que nationales.

Pour autant tu n'avais en rien renié le syndicalisme CGT que tu avais servi pendant tant d'années avec tant de fermeté et, quelquefois, nous avons eu le plaisir de te voir venir nous rejoindre lors de défilés d'importance (notamment lors des grèves contre la réforme Juppé).

Maintenant ça y est tu pars irrémédiablement. Tu nous laisses tes clefs de schémas progressistes et mutualistes qui ont dominé ta vie militante. Ils pourront nous servir de repères pour peu que nous demeurions attentifs à nos souvenirs communs.

Merci pour ce que tu as fait.

Salut Camarade.

Salut Jean.

BLOCTEL

Bloquer les appels téléphoniques à but commercial : C'est facile ?

Aller sur le site : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Ce blocage concernera les portables, filaires, ne pas oublier d'indiquer le numéro du téléphone de la box en plus du numéro originel de France Télécom.

On reçoit le lendemain un courriel pour confirmer la demande d'un clic. Le blocage devrait être effectif dans le mois.

C'est efficace ?

Témoignage: « Je me suis inscrite au dispositif Bloctel dès sa création, et avec grand intérêt, pensant être protégée de tous ces démarchages.

Après des débuts prometteurs, je le trouve très décevant, voire inefficace aujourd'hui. Constat confirmé par l'UFC Que Choisir qui lui a consacré un étude approfondie (n° de février 2017) et appelle à une réaction » .



Fiche d'Indecosa

Le forfait hospitalier pèse sur les ménages

Regard sur l'histoire. La loi n°83-25 du 19 janvier 1983 vise notamment à alléger le poids que représente l'hôpital dans les dépenses de la Sécurité sociale (environ 50%). La loi instaure pour cela le forfait hospitalier censé représenter les dépenses de nourriture et d'hébergement des patients. Ce forfait est alors fixé à 20 francs.

Une variable d'ajustement

Le forfait hospitalier va augmenter très régulièrement et très fortement, servant de variable d'ajustement dans les plans de financement de la Sécurité sociale. Il connaît parfois des bonds conséquents (Plan Bianco de 1999), avec comme seule justification d'augmenter les recettes des hôpitaux sans grever les finances de la Sécurité sociale.

Au début des années 2000, est créé le forfait spécifique "psychiatrie", avec une valeur plus faible. Dans cette spécialisation, les durées d'hospitalisation peuvent être très longues et, la Sécurité sociale ne prenant pas en charge le forfait hospitalier, le coût à la charge des malades est très lourd.

Son montant multiplié par six

Depuis 1983, le forfait hospitalier a été pratiquement multiplié par six. Il a augmenté deux fois plus vite que le Smic horaire. Un vrai problème pour les ménages les plus fragiles et les personnes hospitalisées pour de longues durées ou des hospitalisations itératives.

Franchises, forfaits sur les actes chirurgicaux, contribution de 1 euro sur chaque acte médical, dépassements d'honoraires, déremboursement de nombreux médicaments s'ajoutent à une réduction de l'offre de soins sur les territoires. Le reste-à-charge pour les patients n'a cessé de croître avec, souvent comme prétexte, le soi-disant de "trou de la sécu". Lequel trou devrait se régler sur le dos des ménages, déjà fragilisés par la maladie d'un membre de la famille. La conséquence de ce recul de la solidarité, pourtant à l'origine de notre système de santé, est le renoncement aux soins d'un nombre grandissant de personnes.

Il est temps de procéder à une refonte du financement de la Sécurité sociale basé sur l'ensemble des richesses créées.

Évolution du forfait hospitalier depuis sa création : 1983 : 20 Frs (3,05 €), 1986 : 25 Frs (3,81 €), 1991 : 33 Frs (5,03 €), 1996 : 70 Frs (10,67 €), 2004 : 13 €, 2005 : 14 €, 2006 : 15 €, 2007 : 16 €, 2010 : 18 € et 13,50 euros par jour dans le service psychiatrique d'un établissement de santé.

Vous n'aurez pas à payer le forfait hospitalier si :

- Vous êtes une femme enceinte hospitalisée pendant les quatre derniers mois de grossesse, pour l'accouchement et pendant les douze jours après l'accouchement ;
- Vous bénéficiez de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire ou de l'aide médicale de l'État (AME) ;
- Votre enfant est hospitalisé dans les trente jours suivant sa naissance ;
- Votre hospitalisation est due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle ;
- Vous êtes soigné dans le cadre d'une hospitalisation à domicile ;
- Vous dépendez du régime d'Alsace-Moselle ;
- Votre enfant handicapé de moins de 20 ans est hébergé dans un établissement d'éducation spéciale ou professionnelle ;
- Vous êtes titulaire d'une pension militaire.



Nous avons déjà, dans ce journal donné une information sur Indecosa-CGT, l'organisation CGT d'information et de défense des consommateurs. Nous ne saurions trop vous conseiller de consulter son site : <http://www.indecosa.cgt.fr/>. Vous y trouverez nombre d'informations (voir en particulier dans « médiation la rubrique « consomm'info »)

En Gironde : Bourse du Travail 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Rez de chaussée N°
téléphone : 05.57.22.71.59

Permanence : Jeudi de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous au 06 73 88 25 35

Conférence UFR La Rochelle

Union fédérale des retraités: offensifs et déterminés

80 délégué-e-s de la deuxième conférence de l'Union fédérale des retraités CGT des Finances (Bercy et Etablissements semi-publics économiques et financiers), se sont réunis les 29, 30 novembre et 1er décembre à La Rochelle.

Ils appellent à la mobilisation face à la gravité de la situation économique et sociale et plus encore face aux sombres perspectives d'avenir et les menaces que représentent les programmes de casse sociale de certains candidats à l'élection présidentielle 2017. Ils s'engagent à mobiliser pour mettre en échec ces projets mais aussi pour gagner de nouvelles conquêtes sociales 80 ans après celles du Front Populaire et 70 ans après la création de la Sécurité Sociale.

Ils appellent à combattre l'idéologie en cours qui oppose les retraité-es aux jeunes, les générations entre elles, les immigrés à la population... Les retraités ne sont ni privilégiés, ni favorisés, mais sont une formidable valeur ajoutée pour l'ensemble de la société ; un grand nombre d'entre eux est paupérisé du fait de la faiblesse des pensions. Ils ont subi depuis 25 ans 30% de perte de pouvoir d'achat : ça suffit ! C'est pourquoi ils ont développé de grandes revendications :

Retraites, pouvoir d'achat : l'Union Fédérale des Retraités exige l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, le retour de la péréquation, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et le retour de la revalorisation des pensions au 1er janvier.

Protection sociale : le droit à la santé pour tous est un droit fondamental, les dépenses de santé sont une priorité. Notre pays en a les moyens ! L'UFR revendique une sécurité sociale prenant en charge 100% des dépenses de santé (et non le transfert actuel vers les mutuelles), incluant la prise en charge de la perte d'autonomie, la suppression de la CASA (contribution additionnelle à la solidarité à l'autonomie). Avant d'y parvenir, l'UFR exige la prise en compte des revendications des actifs et des retraité-es lors de la renégociation du référencement pour la protection sociale complémentaire aux Finances. Elle exige, à partir des besoins humains et sociaux, une meilleure participation du Ministère et/ou des établissements du secteur semi-public pour permettre une réelle prise en charge et une amélioration des prestations.

Droits sociaux : à Bercy, comme dans les établissements semi-publics, les budgets attribués à l'action sociale ne cessent de se réduire alors que les besoins ne cessent de grandir. La CGT exige que la dotation sociale représente 3% de la masse salariale des actifs et 3% du volume des pensions de retraite.

Plus proches des retraités : l'UFR a décidé de mieux structurer son activité dans chaque département afin d'être, avec les Unions Syndicales des Retraités CGT, encore plus en phase avec les préoccupations et les revendications des retraités et de faire aussi des actions de formation et d'agir pour riposter de façon efficace aux thèses les plus réactionnaires.

Offensifs et déterminés : les plus grandes conquêtes sociales ont été gagnées quand le mouvement syndical était fort et uni. L'UFR s'engage à créer toutes les conditions d'unité et donc d'efficacité avec l'ensemble des organisations syndicales de retraités des Finances.

Ensemble, avec les actifs, l'UFR défend le code des pensions et les dispositions du statut général de la Fonction publique.

- Ensemble, unis et solidaires, nous répondrons présents :
- Présents partout, dans les départements, pour lutter et gagner des moyens pour toutes et tous, pour vivre dignement.
- Présents partout, pour construire ensemble, maintenant et demain, un monde de justice sociale pour lequel nous luttons.

La Rochelle, le 1er décembre 2016



Communiqué :

La question de l'amélioration des conditions de vie des retraités est, aujourd'hui, la grande absente des débats politiques et donc des médias. Pour ne pas se résigner à cette invisibilité, le groupe des 9(1) a organisé, le 13 janvier au CESE à Paris, un colloque qui a réuni 300 de ses militants. Deux tables rondes ont abordé les thèmes :

Les retraités dans la société avec la participation de Bernard ENNUYER (sociologue).

Pouvoir d'achat et autonomie avec la participation de Guillaume DUVAL (journaliste et économiste).

Les différentes interventions des organisateurs et les débats avec et dans la salle ont fait ressortir nos engagements communs :

Faire progresser le niveau de vie de l'ensemble des retraités au même rythme que celui des actifs (indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen), demander à ce qu'aucune retraite pour une carrière complète ne soit en dessous du SMIC et que le montant des retraites, lors de la liquidation, soit dans la continuité du salaire.

Assurer une protection sociale solidaire en renforçant la Sécurité Sociale et, ainsi, réduire les restes à charge pour développer l'accès aux soins.

Nous nous félicitons de la tenue de ce colloque qui a permis de renforcer notre unité autour de la plateforme revendicative du groupe des 9.

Pour développer encore notre action :

Nous encourageons l'idée de tenir localement des initiatives analogues, de façon la plus large possible.

Nous lançons un grand questionnaire dont les objectifs sont d'approfondir nos liens avec les retraité(e)s et de préciser nos revendications.

Nous appelons les retraités à faire du 30 mars une journée nationale de mobilisation et d'action.

Ainsi, nous poursuivons notre but commun : La défense et l'amélioration des retraites et des conditions de vie des retraité(e)s !

Le 31 janvier 2017

(1) Le groupe des 9 est composé de 6 syndicats et 3 associations.

C'est la présence de ces associations qui rendrait le terme intersyndical inapproprié.

Pour plus d'information sur les associations :

- ✓ FGR - FP : Fédération générale des retraités de la Fonction publique <http://www.fgrfp.org/>
- ✓ LSR : Fédération Loisirs Solidarité Retraités <http://www.lsrfed.fr/lsrcstqui.php>
- ✓ ENSEMBLE et Solidaires : Union de retraités et personnes âgées <http://www.unrpa.com/qui-sommes-nous/qu-est-ce-que-l-unrpa.html>

Dernière minute

Anticor, l'association de lutte contre la corruption et pour l'éthique en politique, a remis ses Prix éthiques et ses Casseroles pour l'année 2016, le 28 janvier 2017, à la Maison de l'Amérique Latine, devant plus de 200 personnes.

Parmi les récipiendaires des prix éthiques : notre collègue et camarade, Rémy Garnier, ancien inspecteur des impôts du Lot et Garonne qui fut sanctionné, harcelé et placardisé par sa hiérarchie pour avoir voulu, dès 2008 enquêter sur le compte suisse de Jérôme Cahuzac.

Un article lui sera consacré dans notre prochain journal.